

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC**
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Quebec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet SHIELDING GASKET, ELECTRONIC	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8482-156331/A	Date 2014-05-14
Client Reference No. - N° de référence du client W8482-156331	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FX-006-24477	
File No. - N° de dossier 006fx.W8482-156331	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-06-02	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Callahan, Lori	Buyer Id - Id de l'acheteur 006fx
Telephone No. - N° de téléphone (819) 939-3255 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Frigate Life Extension (FELEX) Project / Bureau de projet
de prolongation de la vie des frégates (BP FELEX)
455 Blvd de la Carriere
Gatineau
Quebec
K1A 0K2

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination	Invoice Code - Code bur.-comptable	Invoice Address - Adresse de facturation
W0100	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE FORMATION COMMANDER HMC DOCKYARD BLDG D-206 DOOR 1 THRU 13 HALIFAX Nova Scotia B3K5X5 Canada	W010B	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE P.O. BOX 99000 STN FORCES MARITIME FORCES ATLANTIC HALIFAX Nova Scotia B3K5X5 Canada
W2B02	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE BASE COMMANDER CFB ESQUIMALT BLDG 66 COLWOOD VICTORIA British Columbia V9A7N2 Canada	W0103	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFB ESQUIMALT STN FORCES P.O.BOX 17000 BASE LOGISTIC OFFICER VICTORIA British Columbia V9A7N2 Canada



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	<p>NSN - NNO: 5999-20-001-2701 SHIELDING GASKET, ELECTRONIC SHELF LIFE/BATCH MANAGED ITEM</p> <ul style="list-style-type: none"> SPECIAL FEATURES>SILVER PLATED NICKEL FILLED FLUOROSILICONE EMI GASKETING, 0.250 INCHES THICK; DIMENSIONS: 136.000 INCHES LONG, 1.000 INCHES WIDE SPECIFICATION/STANDARD DATA>15727-ZTZ0001539 MANUFACTURERS SPECIFICATION>END ITEM IDENTIFICATION>IRO CLASS TRUNKS AND ENCLOSURES NSCM/CAGE - COF/CAGE: 15727 Part No. - N° de la partie: ZZTZ0001539 	W2B02	W0103	7	Each	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
3	NSN - NNO: 5999-20-001-2703 SHIELDING GASKET, ELECTRONIC SHELF LIFE/BATCH MANAGED ITEM • SPECIAL FEATURES>SILVER PLATED NICKEL FILLED FLUOROSILICONE EMI GASKETING, MOLDED ELLIPTICAL GASKET: DIMENSION 442 (MAJOR AXIS DIA) BY 244 MM (MINOR AXIS DIA) BY 18 MM WIDTH AND 3 MM THICK SPECIFICATION/STANDARD DATA>15727-ZTZ0001444 MANUFACTURERS SPECIFICATION>END ITEM IDENTIFICATION>HFX CLASS TRUNKS AND ENCLOSURES NSCM/CAGE - COF/CAGE: 15727 Part No. - N° de la partie: ZTZ0001444	W2B02	W0103	68	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
4	<p>NSN - NNO: 5999-20-001-2703 SHIELDING GASKET, ELECTRONIC SHELF LIFE/BATCH MANAGED ITEM</p> <ul style="list-style-type: none"> SPECIAL FEATURES>SILVER PLATED NICKEL FILLED FLUOROSILICONE EMI GASKETING, MOLDED ELLIPTICAL GASKET: DIMENSION 442 (MAJOR AXIS DIA) BY 244 MM (MINOR AXIS DIA) BY 18 MM WIDTH AND 3 MM THICK SPECIFICATION/STANDARD DATA>15727-ZTZ0001444 MANUFACTURERS SPECIFICATION>END ITEM IDENTIFICATION>HFX CLASS TRUNKS AND ENCLOSURES NSCM/CAGE - COF/CAGE: 15727 Part No. - N° de la partie: ZZTZ0001444 	W0100	W010B	34	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
5	<p>NSN - NNO: 5999-20-001-2704 SHIELDING GASKET, ELECTRONIC SHELF LIFE/BATCH MANAGED ITEM</p> <ul style="list-style-type: none"> SPECIAL FEATURES>SILVER PLATED NICKEL FILLED FLUOROSILICONE EMI GASKETING, MOLDED ELLIPTICAL GASKET: DIMENSION 406 (MAJOR AXIS DIA) BY 226 MM (MINOR AXIS DIA) BY 18 MM WIDTH AND 3 MM THICK SPECIFICATION/STANDARD DATA>15727-MOUZ0000591 MANUFACTURERS SPECIFICATION>END ITEM IDENTIFICATION>HFX CLASS TRUNKS AND ENCLOSURES NSCM/CAGE - COF/CAGE: 15727 <p>Part No. - N° de la partie: MOUZ0000591</p>	W2B02	W0103	12	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
6	<p>NSN - NNO: 5999-20-001-2704 SHIELDING GASKET, ELECTRONIC SHELF LIFE/BATCH MANAGED ITEM</p> <ul style="list-style-type: none"> SPECIAL FEATURES>SILVER PLATED NICKEL FILLED FLUOROSILICONE EMI GASKETING, MOLDED ELLIPTICAL GASKET: DIMENSION 406 (MAJOR AXIS DIA) BY 226 MM (MINOR AXIS DIA) BY 18 MM WIDTH AND 3 MM THICK SPECIFICATION/STANDARD DATA>15727-MOUZ0000591 MANUFACTURERS SPECIFICATION>END ITEM IDENTIFICATION>HFX CLASS TRUNKS AND ENCLOSURES NSCM/CAGE - COF/CAGE: 15727 Part No. - N° de la partie: MOUZ0000591 	W0100	W010B	6	Each	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein	

Jun 2013 **Modèle de demande de soumissions et de contrat subséquent de faible valeur (Simple)**

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS ET INSTRUCTIONS

1. Exigences relatives à la sécurité

Cette demande de soumissions ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. B4008T 2006-06-16 Besoin

Le besoin est décrit en détail sous « Détails de l'article ».

2.1 Exteniques Techniques

SPÉCIFICATION:

Élastomère fluorosilicone

Revêtement de nickel-argent (Ni-Ag) (souhaitable) ou de nickel-carbone (Ni C(g))

Efficacité de la protection de (02 Mhz à 10 Ghz) 100 dB

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Température d'exploitation de -55°C to 125°C

Résistivité tansersale <0.005 ohm-cm

Duromètre (Shore A): 68 à 82

Résistance à la traction: >200 lb/po2

Déformation permanente à la compression: 32% max

Résistance au déchirement: >30 lb/po

Gravité spécifique 3.48 g/cm3 - 4.52 g/cm3

RÉSISTANCE AUX PRODUITS CHIMIQUES ET AUX CONDITIONS AMBIANTES

Rayonnement solaire (arc au carbone) < 1%

Brouillard salin (5%) < 1%

Eau (en continu) < 1%

Thermostabiité <5%

Acide acétique <5%

Chlorure de sodium <5%

Acétone <10%

3. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisee-s-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 2014-03-01 Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

3.1 Clauses du Guide des CCUA

B1000T	2007-11-30	Condition du matériel
B3000T	2006-06-16	Produits équivalents

3.2 B3010T 2010-01-11 Produits de remplacement - échantillons (Ministre de la Défense nationale)

Si le soumissionnaire offre un produit de remplacement, le Canada se réserve le droit de demander un échantillon au soumissionnaire afin de déterminer si le produit est équivalent à l'article décrit dans la demande de soumissions sur le plan de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et du rendement.

Le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir un échantillon au responsable technique, frais de transport payés d'avance et sans frais pour le Canada, dans les 10 jours civils après la date de la demande. L'échantillon fourni par le soumissionnaire demeurera la propriété du Canada et ne sera pas considéré comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si l'échantillon ne satisfait pas aux exigences stipulées dans la demande de soumissions ou si le soumissionnaire ne respecte pas la demande de l'autorité contractante, la soumission sera jugée non recevable.

3.2 D0002T 2007-11-30 Livraison

Bien que la livraison soit demandée pour le 11 Juillet 2014, la meilleure date de livraison qui peut être offerte est le _____

4. Présentation des soumissions

4.1 Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

5. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

5.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés, respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

5.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

6. Demandes de renseignements - en période de soumissions

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse y répondre.

7. Procédures d'évaluation

Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions incluant les critères d'évaluation technique et financier mentionnés ci-bas.

7.1 Méthode de sélection

A0069T 2007-05-25 Méthode de sélection

8. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur **ONTARIO**, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

9. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. B4008C 2006-06-16 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits sous « Détails de l'article ».

2.1 Exteniques Techniques

SPÉCIFICATION:

Élastomère fluorosilicone

Revêtement de nickel-argent (Ni-Ag) (souhaitable) ou de nickel-carbone (Ni C(g))

Efficacité de la protection de (02 Mhz à 10 Ghz) 100 dB

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Température d'exploitation de -55°C to 125°C

Résistivité tansersale <0.005 ohm-cm

Duromètre (Shore A): 68 à 82

Résistance à la traction: >200 lb/po2

Déformation permanente à la compression: 32% max

Résistance au déchirement: >30 lb/po

Gravité spécifique 3.48 g/cm3 - 4.52 g/cm3

RÉSISTANCE AUX PRODUITS CHIMIQUES ET AUX CONDITIONS AMBIANTES

Rayonnement solaire (arc au carbone) < 1%

Brouillard salin (5%) < 1%

Eau (en continu) < 1%

Thermostabiité <5%

Acide acétique <5%

Chlorure de sodium <5%

Acétone <10%

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisee-s-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2029 2014-03-01 Conditions générales - biens ou services (faible valeur) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ (*insérer la date*).

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Lori Callahan
 Titre: Spécialiste d'approvisionnement
 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
 Direction générale des approvisionnements
 secteur Marine
 Direction: Direction des grands projets (SEA)
 Life Extension Program frégates (FELEX)
 Adresse: 455 Boul de la Carrière, au 3ème étage, Station NB24
 Gatineau, Québec K1A 0K2
 Téléphone: 819-939-3255
 Courriel: Lori.Callahan@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat et toute modification doit être autorisée, par écrit, par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne responsable:

Renseignements généraux:

Nom: _____
 Titre: _____
 Téléphone: ____-____-_____
 Télécopieur: ____-____-_____
 Courriel: _____.

Livraison suivi:

Nom: _____
 Titre: _____
 Téléphone: ____-____-____
 Télécopieur: ____-____-____
 Courriel: _____.

6. Paiement

6.1 Base de paiement

H1001C 2008-05-12 Paiements multiples

6.2 Clauses du Guide des CCUA

A9006C	2012-07-16	Contrat de défense
C2000C	2007-11-30	Taxes - entrepreneur établi l'étranger
C2605C	2008-05-12	Droits de douane et taxes de vente du Canada - entrepreneur établi l'étranger
C2608C	2012-07-16	Documentation des douanes canadiennes
C2801C	2011-05-16	Cote de priorité - entrepreneurs tablis au Canada
C6000C	2011-05-16	Limite de prix

7. Instructions relatives à la facturation

7.1 Instructions relatives la facturation

L'entrepreneur doit présenter ses factures conformément à l' article intitulé «Présentation des factures» des conditions générales . Les factures ne peuvent pas être soumises avant que les travaux identifiés sur la facture est terminée .

Les factures doivent être présentées sur le formulaire de facture du fournisseur et doivent être prêts à montrer:

- (a) La date
- (b) Nom et adresse du destinataire (s)
- (c) numéro de l'article , la quantité , le numéro de pièce, le numéro de référence et la description
- (d) les numéros de contrat

Les factures doivent être répartis comme suit :

1. Une. Le (1) original et une copie de toutes les factures doivent être transmis au destinataire (s) approprié pour le paiement.

2. Une (1) copie doit être transmise à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé «Responsables» du contrat .
3. un (1) exemplaire doit être envoyé à :

Ministère de la Défense nationale
Siège de la Défense nationale
101 , promenade Colonel By
Ottawa , Ontario K1A 0K2
Attention : D MAR P 4-3-4-7

Le paiement ne sera fait à la réception de factures appropriées dûment accompagnées des documents de sortie spécifiques et / ou d'autres documents requis en vertu de ce document. Les factures ne doivent pas être soumis avant l'expédition du matériel.

7.2 mandatée pour examiner

Si le paiement doit être effectué à une adresse autre que l'adresse sur la page de couverture du contrat, il doit être clairement identifié dans le corps du contrat que la "mission de" Adresse. Cette adresse doit comprendre les éléments suivants:

Nom de la société: _____

Adresse complète: _____

Ville: _____

Province / État: _____

Code postal / Zip: _____

8. Attestations

8.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur **ONTARIO** et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure par la suite sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
 b) 2029 2014-03-01 Conditions générales - biens ou services (faible valeur);
 c) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (*insérer la date de la soumission*) (*si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'attribution du contrat : « clarifiée le _____ » ou « , telle que modifiée le _____ » et insérer la ou les dates de la ou des clarifications ou modifications à la soumission.*)

11. Clauses du *Guide des CCUA*

B7500C	2006-06-16	Marchandises excédentaires
D2001C	2007-11-30	étiquetage
D2025C	2013-11-06	Matériaux d'emballage en bois
D5545C	2010-08-16	ISO 9001-2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la quantité C)
D6010C	2007-11-30	Palettisation
D9002C	2007-11-30	Ensembles incomplets

12. **B1204C** **2011-05-16** **Dirée de conservation**

L'entrepreneur doit s'assurer qu'il reste pour l'article ou les articles 001 à 008 75 p. 100 de la durée de conservation autorisée selon la norme *CFTO D-05-001-001/SF-000h à la date de livraison au ministère de la Défense nationale.*

Vie maximale de conservation des éléments est 240 mois.

13. **D2015C** **2010-01-11** **Marquage détaillé de l'emballage - semblables**

L'entrepreneur doit s'assurer que les informations suivantes soient fournies en plus des marques d'identification requises sur l'emballage intérieur et extérieur des articles:

- (a) le numéro de spécification;
- (b) le nom du fabricant;
- (c) le numéro du dessin;
- (d) le numéro de série ou de lot;
- (e) la date de vulcanisation des pièces en caoutchouc;
- (f) la date de fabrication;

Ces marques d'identification doivent être placées et appliquées conformément à la spécification de marquage D-LM-008-002/SF-001 des Forces canadiennes.

14. **D3016C** **2007-11-2011** **Préparation pour la livraison**

L'entrepreneur doit préparer la livraison de l'(des)article(s) *001 à 008 conformément à la dernière édition de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-026/SF-001, Garnitures prédécoupées ou des joints d'étanchéité (caoutchouc naturel ou synthétique, liège, amiante ou cuir).*

1. Articles n'ayant pas une dimension supérieure à 1 pouce de hauteur doit être emballé dans des quantités de cinq dans des enveloppes ou des sacs scellés chaleur. Pour éliminer la détérioration,

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8482-156331/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

006fxW8482-156331

Buyer ID - Id de l'acheteur

006fx

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-156331

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

les enveloppes ou les sacs doivent être fabriqués dans des matériaux opaques qui veillent à ce que les projets fermés ne doivent pas être contaminés par de l'huile, de la graisse et de la lumière naturelle ou artificielle.

2. Articles avec toute une dimension supérieure à 1 pouce doivent être emballés individuellement. Les matériaux d'emballage de ces articles sont les mêmes que celles visées au paragraphe 1.

15. D4001C 2008-12-12 Intructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

rendu droits acquittés (DDP) Victoria, British Columbia et Halifax, Nova Scotia selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.